

Lettre ouverte à

Monsieur le Président de la République
55, rue du Faubourg Saint-Honoré
75 008 PARIS.

Objet : demande d'intervention de la France pour la libération de notre compatriote Monsieur Salah Hamouri emprisonné en Israël.

Monsieur le Président de la République,

Nous avons l'honneur d'attirer votre attention sur la situation de notre compatriote Monsieur Salah Hamouri, 32 ans, avocat spécialisé dans la défense des Droits de l'Homme, emprisonné en Israël depuis le 23 août dernier sans qu'aucun motif ne lui ait été signifié, ni à ses avocats.

Un tribunal israélien a décidé il y a quelques jours son maintien en « détention administrative » pour une durée de 6 mois renouvelable sans aucune inculpation ni jugement. Il s'agit là d'une procédure héritée du mandat britannique sur la Palestine au début du siècle dernier qu'appliquent les autorités de Tel-Aviv et qui peut conduire à des internements administratifs par périodes de 6 mois renouvelées indéfiniment sans aucun jugement.

L'arbitraire a déjà marqué la vie de ce jeune avocat franco-palestinien demeurant à Jérusalem. Il a dû subir en effet, alors qu'il était étudiant, de 2005 à 2011, 7 longues années de prison reposant sur des accusations infondées, les faits qui lui étaient reprochés n'ayant jamais, et pour cause, été établis. Le Président Nicolas Sarkozy et le Ministre des Affaires Etrangères de l'époque, Monsieur Alain Juppé, prenant acte de cette absence totale d'éléments à charge, étaient intervenus auprès du gouvernement israélien pour obtenir sa libération. Dans un communiqué le Ministère des Affaires Étrangères s'était même « réjoui » de cette libération.

L'acharnement contre Monsieur Salah Hamouri, qui vise à travers lui la lutte légitime du peuple palestinien pour le respect de ses droits et de sa liberté, pour le respect des décisions de l'ONU, n'a que trop duré.

Aujourd'hui face à un tel arbitraire notre compatriote ne peut compter que sur les autorités françaises pour retrouver la liberté.

Nous nous permettons de vous indiquer que de très nombreuses associations, la Ligue des Droits de l'Homme, Amnesty International, l'Union Juive pour la Paix, le Syndicat des Avocats de France, l'Association France-Palestine Solidarité, entre autres, réclament la libération immédiate de Monsieur Salah Hamouri. De même que des personnalités aussi diverses que MM. Michel Warschawski (historien israélien, fils de l'ancien Grand Rabbin de Strasbourg), Pierre Joxe (ancien ministre), Christiane Hessel (veuve de M. Stéphane Hessel), Jean Ziegler (vice-président de la commission des Droits de l'Homme de l'ONU), Rony Brauman (fondateur de Médecins sans Frontières), Michel Tubiana (Président d'honneur de la LDH), Richard Falk (professeur de droit international aux USA), ainsi que des députés, des sénateurs, des syndicalistes, des intellectuels, des journalistes, des artistes...Des conseils municipaux, départementaux ont également adopté des vœux en ce sens.

Nous vous demandons par conséquent, Monsieur le Président de la République, d'agir au plus vite et avec fermeté, de faire entendre la voix de la France pour exiger la libération de l'un des siens comme vous avez su le faire pour obtenir la libération des prisons turques du journaliste Monsieur Loup Bureau.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.